

combinaison. Il est bien évident que l'édition étant libre en France, il ne s'agit pas de prendre pour référence les calculs développés dans tel ou tel manuel.

Il n'en reste pas moins vrai que les propositions de nos collègues de Toulouse peuvent être discutées au sein de l'association. Nous n'avons jamais prétendu que les programmes, tels qu'ils sont rédigés, ne posent aucun problème. Il est évident, en particulier, que les difficultés sont très grandes en classe de seconde et qu'il faudra y porter remède.

Nous sommes parfaitement d'accord sur le fait qu'il faudra redéfinir plus clairement les objectifs de notre enseignement et mettre en place des moyens d'évaluation permettant de savoir sérieusement dans quelle mesure ils peuvent être atteints. Nous avons déjà fait sur ce point des propositions à la Direction des Lycées. Nous estimons dangereux, par contre, de demander l'allègement d'un tiers de l'ensemble des programmes et nous pensons qu'il faut faire preuve d'une grande naïveté pour croire que cela s'effectuerait à horaire constant.

Enfin, nous regrettons vivement que cette initiative de la section toulousaine n'ait pu être discutée à l'Assemblée générale et remarquons qu'écrire directement au Ministre de l'Éducation nationale pour une question essentielle sans informer le Bureau National est fort dommageable pour notre association.

Compte rendu du Conseil

DU 1^{er} OCTOBRE 1983

Excusés : M^{me} SANDRÉ, M. BLAIN.

Après avoir fait inscrire à l'ordre du jour les questions diverses et enregistrer les demandes de modification de l'ordre du jour, Jean-Pierre FOULON ouvre la séance.

1. Etude des textes de la Section académique de Toulouse.

DURUPHY présente les textes du Conseil : la Section académique de Toulouse estime que les nouveaux programmes de Terminale « vont, une fois encore, globalement dans le sens de l'alourdissement » et souhaite que soient redéfinis les objectifs de l'enseignement des Sciences. Plusieurs textes (voir pages 549-552) cosignés par la Section académique de Toulouse, des universitaires, les sections locales de la Société Française de Physique et

de la Société Chimique de France développent les critiques faites à l'encontre de l'enseignement des Sciences physiques et mettent en cause la politique de l'Union des Physiciens en ce domaine.

L'ensemble des textes ayant été envoyé aux membres du Conseil, une discussion s'ouvre. DURUPHTY, au nom du Bureau national, intervient sur la forme et sur le fond :

— sur la forme :

- reçus après le 5 juin, les textes n'ont pu être discutés lors de l'Assemblée générale,
- l'Assemblée générale de juin 1982, le Conseil du 9 octobre 1982, de nombreux bureaux dont chaque président académique reçoit le compte rendu ont défini et précisé la position de l'U.d.P., la section de Toulouse aurait pu alors se manifester,
- écrire directement au Ministre de l'Education nationale sans informer le Bureau national sur une question aussi importante n'est pas admissible dans une association comme la nôtre ;

— sur le fond : certains points évoqués (définition des objectifs, finalité de l'enseignement des Sciences physiques au collège et au lycée) méritent un débat sérieux, pas une polémique. Par contre, les modifications de programme en Terminale D se justifient si on souhaite revaloriser cette section.

DOUSSET (Président de la Section de Toulouse) se déclare surpris des réactions du Bureau et rappelle ses diverses prises de positions antérieures. Pour lui, se pose le problème : enseignement de masse et/ou enseignement pour l'élite. Peut-on concilier un enseignement pour futurs élèves de Mathématiques supérieures et un enseignement pour tous ceux qui cesseront leurs études scientifiques après le baccalauréat, voire avant ?

La réponse à cette question est un préalable à toute réflexion sur le contenu des programmes.

GATECEL intervient surtout sur la forme de la démarche de la Section de Toulouse. Il insiste sur le caractère inadmissible d'actions mettant en cause les représentants nationaux sans les en informer, ceci ne pouvant qu'affaiblir la représentativité de notre association.

M^{me} SIGLI rappelle que l'édition étant libre, seuls les programmes officiels et leurs commentaires font références. Elle regrette que plusieurs sujets de baccalauréat soient hors programme y compris à Toulouse et estime que les nouveaux programmes de Terminale D revalorisent cette section, qu'ils sont

adaptés au nouvel horaire et qu'ils contribuent à faire de la Terminale D autre chose qu'une sous-section C.

VIÖVY et HERPIN signalent que les sections enseignement de la Société Française de Physique et de la Société Chimique de France n'ont jamais eu connaissance des initiatives de leurs sections locales.

BARBASTE, WINTHER, BAZIN, FOULON, VIALE interviennent successivement pour déplorer la forme prise par cette action mais pensent qu'un débat sur le sujet est nécessaire.

DOUSSET reconnaît les erreurs de forme mais pense que cela peut parfois favoriser l'éclosion d'un problème.

En conclusion, FOULON propose que le texte de Toulouse daté du 14 mars 1983 soit publié au B.U.P. avec un texte d'explications de DOUSSET et les commentaires du Bureau, proposition adoptée par le Conseil.

2. Vie de l'association.

FOULON informe le Conseil du décès à l'âge de 38 ans de Robert AMORETTI, Président de la Section académique de Nice.

Il souhaite la généralisation des bulletins académiques afin de faciliter la circulation d'informations administratives ou scientifiques, de développer le rôle de l'U.d.P. dans la définition des programmes de formation continue,...

SEBILLE pose le problème d'un bulletin U.d.P. « concurrent » du bulletin C.R.D.P.

DURUPTHY insiste sur la nécessité d'éviter toute ambiguïté entre l'U.d.P., association de Professeurs de Sciences physiques et le C.R.D.P., organisme officiel de l'Education Nationale.

Les bulletins académiques et le bulletin U.d.P. sont un moyen d'affirmer la présence et la spécificité de notre association. Les collègues intéressés par la réalisation de bulletins académiques pourront se retrouver pour en discuter aux Journées de Montpellier.

3. Journées de Montpellier.

NICOD fait le point des inscriptions et signale les difficultés qu'il rencontre en raison de la non-inscription des Journées au programme national des stages.

GATECEL rappelle les démarches qu'il avait entreprises pour obtenir l'inscription et insiste sur la nécessité, pour les présidents de Section académique, d'obtenir l'inscription des Journées de l'U.d.P. au P.A.F. académique.

BERTHOMMIER (Orléans - Tours), M^{me} ANFRAY (Caen), MOURIC (Rennes), M^{me} FAUCONNET (Nantes), EUDE (Limoges), BÆCKEL (Strasbourg), GILLES (Aix - Marseille), BROUCHIER (Nice), interviennent pour faire part des résultats de leurs interventions auprès des Chargés de Mission : certains ont pu obtenir des ordres de mission (en nombre très limité), d'autres n'ont que des ordres de missions sans remboursement de frais (ou sans engagement financier !)

FOULON souhaite que l'U.d.P. réfléchisse sérieusement à ce problème et y consacre une partie de sa prochaine Assemblée générale.

4. Premier cycle.

FOULON fait rapidement le point de la rencontre avec M. VERGNAUD puis M^{me} MAUREL, fait le compte rendu de l'entrevue avec l'Inspection Générale et précise le contenu de la réunion des correspondants Premier cycle du 22 octobre à Paris. L'U.d.P. souhaite connaître les établissements expérimentant la réforme Legrand, les correspondants académiques sont invités à se renseigner.

Plusieurs intervenants signalent que, dans certains collèges, l'horaire élève est divisé par deux en Sciences physiques et en Sciences naturelles : les élèves ont 1 h 30 de Sciences physiques tous les quinze jours, ceci afin d'éviter de dédoubler les classes ayant plus de 24 élèves ! L'U.d.P. proteste contre de telles mesures qui dénaturent notre enseignement et posent le problème de sa place en Premier cycle.

BÉCUE représentait l'Union des Physiciens au Congrès de l'A.P.M. à Lille où il a pu constater que l'A.P.I.S.P. et l'U.d.P. sont bien concurrentes en Premier cycle !

5. Second cycle.

FOULON fait le compte rendu de l'audience du 16 août 1983 au Cabinet du ministre et signale en particulier la création d'une commission verticale (chargée de réfléchir à l'enseignement des Sciences physiques jusqu'au baccalauréat). Les membres de cette commission seront nommés à titre personnel ; l'U.d.P. a proposé M^{me} MAUREL, MM. HERPIN, WINTHER, BAZIN pour cette commission.

BAZIN fait le compte rendu de l'audience à l'Inspection Générale :

- les textes relatifs au baccalauréat C. D. E., au baccalauréat A. B. (options) sont publiés au B.O. (voir B.U.P. n° 658) ;
- l'Inspection Générale souhaite que l'accent soit mis sur la composition des sujets afin que les candidats aient le temps de rédiger convenablement leurs solutions.

BAZIN signale que l'enseignement des Sciences physiques en premières A et B est parfois supprimé mais que l'expérimentation pour de nouveaux modes d'évaluation dans ces classes se poursuit dans des conditions matérielles satisfaisantes.

M^{me} VERLHAC signale qu'un texte sur l'enseignement des Sciences physiques en première S a été rédigé mais déplore les conditions dans lesquelles travaille la commission du suivi...

M^{me} SIGLI fait le point de l'audience à la Direction des Lycées, et précise que le Directeur des Lycées admet une diminution des horaires en Sciences physiques en seconde (3 h au lieu de 3 h 30) si elle résulte d'une décision de l'équipe pédagogique et uniquement si la demi-heure supprimée est reportée sur d'autres disciplines... M^{me} SIGLI souhaite que les professeurs de Sciences physiques victimes de suppressions arbitraires, non décidées par l'équipe pédagogique, informent le Bureau.

NICOD, FAITG, GATECEL insistent sur la nécessité de faire respecter les textes officiels et rappellent le rôle du Conseil d'Etablissement où les Physiciens se doivent d'être présents.

M^{me} SIGLI rappelle les démarches de l'U.d.P. pour sauver la section TA₆ (section Musique), « oubliée » dans la réforme des Terminales et souhaite connaître le sort qui lui a été réservé.

6. Enseignement technique.

FOULON précise que, contrairement aux vœux de l'Assemblée générale de juin 1983, aucune modification de l'épreuve de Physique au baccalauréat F₁ ne semble possible, d'après la réponse de M. PAIR.

FOULON et WINTHER font ensuite le compte rendu de la réunion de correspondants techniques du 14 septembre 1983 (voir B.U.P. de décembre).

7. Laboratoire.

TOUREN fait le point sur la réunion de travail du 22 juin 1983, relative aux besoins en personnels de laboratoire.

Elle comprenait la D.O.P.A.O.S. (direction de l'organisation des Personnels administratifs, ouvriers et de service), l'Inspection Générale, les Syndicats, les Intendants, l'A.P.B.G. et l'U.d.P. Il a été précisé tout de suite que les conclusions de cette réunion n'engageraient pas le ministère du Budget, mais que son but était d'étayer l'argumentation présentée lors des arbitrages budgétaires et que si des besoins importants se faisaient jour, ils ne pourraient être couverts à court terme.

La circulaire de 1937, toujours en vigueur, semble un peu périmée et une moyenne d'un agent pour 50 heures d'enseignement pourrait servir de base. La situation dans les lycées est

globalement convenable, il ne faut pas qu'elle se dégrade ; celle des collèges est catastrophique et nous devons nous en occuper en priorité. Nous avons insisté sur la nécessité d'un service académique de maintenance avec un personnel qualifié.

D'autre part, TOUREN précise qu'un recueil spécial des textes officiels concernant les laboratoires a été imprimé : on y trouve tous les renseignements officiels actualisés.

La liste du matériel sera publiée officiellement en novembre. Elle précise ce qui est nécessaire à la réalisation des manipulations dans nos classes.

Enfin, l'U.d.P. participera au Salon Educatec de la Porte de Versailles en décembre à Paris en tenant un stand, mis gracieusement à notre disposition.

Pour conclure, VIÖVY propose de comparer le coût d'un aide de laboratoire et le coût d'un chômeur...

8. Questions diverses.

WINTHER signale qu'une affiche U.d.P. est en cours de réalisation ; elle serait réalisée par un L.E.P. spécialisé dans la communication.

JARDAT (Besançon) constate que dans son académie, les stages des différentes disciplines (Sciences, Mathématiques, Langues, Lettres,...) sont systématiquement écartés des remboursements de frais alors que de nombreux stages, d'intérêt plus ou moins grand, sont bien mieux traités.

Plusieurs intervenants signalent le même phénomène.

GILLES (Aix - Marseille) fait observer que, dans son académie, la priorité donnée à l'Information risque de mettre en difficulté les stages de Physique et de Chimie.

BAZIN précise qu'il existe une circulaire sur les critères de remboursement et souhaite une rencontre nationale au sein de l'U.d.P. sur ce problème.

M^{lle} GUILLEMAN, M^{me} BOIVIN interviennent sur les sujets de baccalauréat et, en particulier, sur le rôle des professeurs « cobayes ».

Une fois de plus, le Conseil insiste sur la nécessité de concevoir des sujets équilibrés et respectant le programme et ses commentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 28 janvier 1984 à 14 h 30 (au lycée Saint-Louis, à Paris, comme d'habitude).
